

BILAN ORANGES (en poids de produit frais)

BILAN DE CAMPAGNE DU 01/10/n AU 30/09/n+1

Ventes des producteurs professionnels

La France n'est pas un pays producteur d'oranges. Pour la métropole, l'essentiel de la production (moins d'un millier de tonnes) provient de vergers situés en Corse.

La production métropolitaine d'oranges est publiée dans la Statistique Agricole Annuelle (SAA résultats année N) élaborée par le SSP, qui donne la production d'une année complète. Pour la plupart des productions végétales dont la récolte est réalisée sur une courte période, il est assez indifférent de savoir si l'on raisonne en campagne ou en année civile, le résultat étant quasiment identique. On estime donc que les résultats de la SAA correspondent à la campagne de production de l'orange.

La production récoltée est considérée comme la production commercialisable. Elle s'entend hors jardins familiaux ; elle n'est pas destinée à l'autoconsommation et comprend les retraits. Il s'agit de l'ensemble des oranges produites qu'elles soient destinées à la consommation en frais ou à la transformation.

En ajoutant à la production métropolitaine celles des DOM, tirées de la Statistique Agricole Annuelle des DOM (année N), on obtient la production totale commercialisable.

Importations et exportations :

Pour l'historique cf annexe

Chiffres des Douanes. Pour la campagne 2009/2010, de nouveaux coefficients de conversion ont été fixés pour les jus et concentrés en fonction de leur degré sur l'échelle de Brix. Ces coefficients devraient être plus proches de la réalité que les précédents. Pour les coefficients de conversion se référer au fichier « Oranges conversion coefficients.xls ». Le commerce extérieur des campagnes précédentes concernant les jus a été révisé sur la base des nouveaux coefficients.

Stocks

Il n'y a pas d'information disponible sur les stocks.

Utilisation intérieure totale

Pertes (au cours de la commercialisation)

On les estime à 5 % de la production commercialisable d'oranges fraîches plus les importations moins les exportations d'oranges fraîches.

Retraits

Ils sont inexistantes.

Alimentation animale

Néant.

Transformation

Reconstituée à partir des données chiffrées de confitures, gelées et marmelades (source : données année N de l'ADEPALE -Association des Entreprises de Produits Alimentaires Elaborés). Les chiffres sont exprimés en poids net consommable, il n'y a pas de coefficient pour reconstituer les tonnes d'oranges fraîches mises en œuvre.

Consommation humaine

- À l'état frais :

C'est le total des oranges fraîches commercialisables (y compris les importations moins les exportations), moins les pertes au cours de la commercialisation, moins les oranges fraîches destinées à la transformation. On solde sur ce poste car il n'existe pas d'enquête sur la consommation totale d'oranges fraîches en France.

- À l'état transformé :

Reconstituée à partir des quantités d'orange transformées en France plus les importations de produits d'oranges transformées, moins les exportations de produits d'oranges transformées. En général, les oranges fraîches transformées en métropole ne dépassent pas 10 000 tonnes l'an (confitures et gelées, marmelades). Ce sont uniquement les produits de première transformation. Pour éviter les risques de doubles comptes, il n'a en effet pas été tenu compte des produits de seconde transformation dans la production française (jus d'orange, boissons aux fruits, nectars, sirops, fabriqués à partir de concentrés qui proviennent en totalité de l'importation, ainsi que les pâtisseries, aliments diététiques de l'enfance...).

Annexe : Historique de la méthodologie

Importations – exportations

Ce sont les données des Douanes, sur la campagne, relatives aux NC ou parties de NC suivantes couvrant l'orange fraîche (0805 10 20 – 10 80) et transformée (2009 11 11 à 19 98). Ces derniers codes (jus d'orange) recouvrent l'essentiel des échanges d'oranges réellement identifiables sous forme transformée.

Depuis la campagne 2001/2002, la nomenclature douanière des jus d'oranges a été redéfinie pour permettre de différencier les jus des concentrés et d'en évaluer le taux de concentration.

Pour la campagne 2002/2003, les coefficients de conversion des jus en équivalent orange ont été modifiés. En conséquence, les échanges extérieurs de jus des campagnes antérieures ont été recalculés sur la base des nouveaux coefficients, dans la mesure où ces derniers provoquent une hausse importante des quantités d'orange utilisées sous cette forme.

Pour la campagne 2009/2010, de nouveaux coefficients de conversion ont été fixés pour les jus et concentrés en fonction de leur degré sur l'échelle de Brix. Les bilans ont été recalculés à partir de ces nouveaux coefficients jusqu'à la campagne 1994/1995. La principale modification concerne le produit NC 20091200, dont le coefficient passe de 13 à 1,8. En conséquence, l'évolution de la consommation d'orange entre 2002 et 2010 est profondément modifiée : avec les anciens coefficients, la consommation d'orange en équivalent produits frais augmentait très fortement, avec les nouveaux coefficients, la consommation reste stable.